

Séance du 05 JUILLET 2019

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

Le cinq juillet deux mil dix-neuf à dix-huit heures quinze, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M CLAVÉ Jacques, Maire.

05-07-2019-02

Étaient présents : Mmes BAZIARD, ETCHART, LOQUET, PALIS et POLHER ainsi que MM. CAMDESSUS, CLAVE, DUCOS DUCQ, HILLOOU, LACOSTE-PEDELABORDE, LETARGUA et SALEFRANQUE.

Date de convocation le 02/07/2019

Nombre de conseillers en exercice : 12
Présents : 12
Procuration : 0
Votants : 12

Secrétaire de séance élue : M. BAZIARD Marie Christine.

OBJET : CHATEAU : PROJET DE CRÉATION D'UN TIERS LIEU

L'émergence de nouvelles formes d'organisation du travail et la création de nouveaux espaces à mi-chemin entre le bureau et le domicile comme les tiers-lieux, les espaces de coworking... apparaît comme des opportunités pour les entreprises, les salariés mais également pour les territoires et leurs habitants.

Avec le rachat du château de Mont, la commune de Mont a choisi de dédier les espaces offerts à ce type d'organisation.

Afin de lancer une réflexion sur l'organisation de ce lieu et de ses espaces, le Maire souhaite lancer un appel à projets pour la création d'un tiers lieu dans le Château de Mont.

Oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres votants,

ADOpte le projet de création d'un tiers lieu dans le château de Mont le principe d'installation d'un tiers lieu au château de Mont

APPROUVE le lancement d'un appel à projet pour la création de ce tiers lieu

PRÉCISE que les crédits nécessaires à cette opération à cette opération seront inscrits aux budgets des exercices 2019 et suivants

AUTORISE Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.
Le Maire,

Jacques CLAVÉ



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 09/07/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 09/07/2019